

VERS UNE GESTION DURABLE DES HAIES DE LA CREUSE

2021-2022



DOSSIER DE PRESSE

du 10 mars 2021

Associations porteuses du projet :



Cofinanceurs du projet :

3	Contexte et enjeux
4	Objectifs
4	Planning prévisionnel
5	Action 1 - État des lieux / Diagnostic
5	Objectifs
6	Méthodologie
6	Planning prévisionnel
6	Principaux partenaires mobilisés/envisagés
7	Action 2 - Formation / Sensibilisation des acteurs
7	Objectifs
8	Méthodologie
8	Planning prévisionnel
8	Principaux partenaires mobilisés/envisagés
9	Action 3 - Communication / Information
9	Objectifs
10	Méthodologie
10	Planning prévisionnel
10	Principaux partenaires mobilisés/envisagés
11	Action 4 - Accompagnement aux changements de pratique
11	Objectifs
12	Méthodologie
12	Planning prévisionnel
12	Principaux partenaires mobilisés/envisagés
13	Contacts presse

CONTEXTE ET ENJEUX

Lauréat de l'appel à projets "MobBiodiv'2020" de l'Office Français de la Biodiversité, ce projet départemental porté par quatre associations associe de nombreux partenaires afin d'inscrire la gestion durable des haies creusoises au cœur des préoccupations des acteurs du territoire.

Il s'agit, sur la base de la réalisation d'un diagnostic de l'état du bocage du département, de développer des actions d'accompagnement, de formation, de sensibilisation et de communication à destination de différents publics : collectivités, agriculteurs, entreprises, associations et particuliers.

Les services rendus par les haies sont bien connus et nombreux : rempart à l'érosion des sols par ruissellement, captation des intrants, limitation de l'évaporation de l'eau, maintien des berges des rivières... Plus spécifiquement les haies, quand elles sont en "bon état", sont des composantes de l'agrosystème bocager à très forte valeur biologique.

Sur le département de la Creuse, plusieurs travaux menés par l'OFB et les associations naturalistes locales démontrent que les haies abritent ici la faune habituellement rencontrée dans les vieilles forêts de feuillus. A la fois corridors et réservoirs de biodiversité, les haies sont, avec les zones humides, des milieux présentant une richesse floristique et faunistique de premier plan.

L'activité pastorale très ancienne sur le département de la Creuse a favorisé, au cours des siècles, un bocage diversifié (anciennes lisières de forêts, haies multistrates, ...) se densifiant plus encore, jusqu'au milieu du XXème siècle, à chaque partage de parcelle entre héritiers, chacun des lots étant alors séparé par une haie. Le paysage bocager creusois d'aujourd'hui avec de nombreux linéaires de haies (environ 35 000 km) est l'héritage de cette histoire.

Toutefois, cette préservation apparente du linéaire cache souvent un dépérissement croissant des arbustes lié à un entretien mécanique annuel, uniforme, ne tenant pas toujours compte de la typologie et de l'orientation des haies. Petit à petit, ne demeurent plus que des alignements de grands arbres qui, à moyen terme, seront abattus pour le bois d'œuvre ou le bois de chauffe sans que la haie disparue ne soit régénérée ou remplacée.

L'entretien des haies à l'épaveuse ne permet pas de valoriser le bois de taille et devient une charge pour le propriétaire qui n'a plus l'espoir d'en tirer un quelconque profit. Les services rendus à l'agriculture s'amenuisent et le maillage bocager n'apparaît plus comme un réservoir de biodiversité pour la flore et la faune sauvages.

Enfin, le changement climatique entraînant les sécheresses subies ces dernières années a très fortement impacté la strate arborée. Un fort dépérissement des chênes pédonculés est ainsi constaté sur le département, auquel s'ajoute la vraisemblable disparition des hêtres, espèce des zones froides, très présents sur le Plateau de Millevaches. La recherche d'essences plus résilientes est un enjeu pour les prochaines décennies.

Collectivités, agriculteurs, entreprises et plus largement les habitants du département sont conscients de ces enjeux. De nombreuses initiatives sont menées en faveur de la préservation du bocage. Les faire connaître, favoriser les partages d'expérience, encourager les bonnes pratiques sont des axes prioritaires de ce projet.

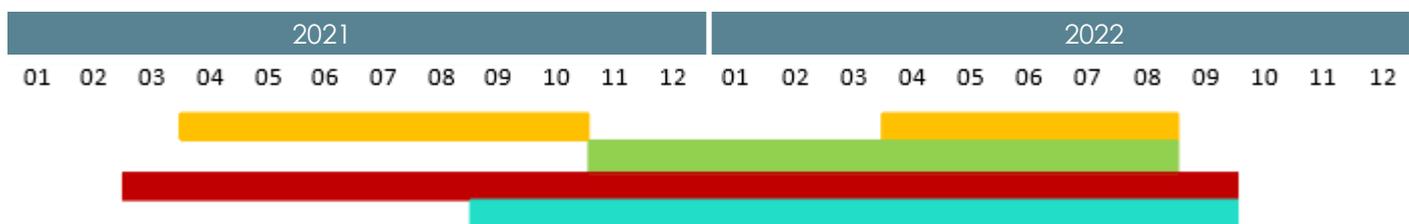
OBJECTIFS

- ◆ Réaliser un état des lieux de la situation du bocage creusois ;
- ◆ Évaluer les plus-values économiques liées à un bocage de qualité, son exploitation responsable et favorable à la biodiversité ;
- ◆ Rechercher des financements et/ou des filières de valorisation ;
- ◆ Valoriser les « bonnes pratiques » existantes sur le territoire ;
- ◆ Porter à la connaissance du plus grand nombre les services rendus par les haies ;
- ◆ Encourager la mobilisation d'un large réseau d'acteurs en faveur de la préservation du bocage creusois ;
- ◆ Faciliter l'appropriation d'outils et de méthodologies duplicables pour assurer une gestion durable du bocage creusois ;
- ◆ Contribuer à la prise en compte du bocage dans les documents de planification et d'urbanisme.



PLANNING PRÉVISIONNEL

Périodes de réalisation et principales actions du projet



 Inventaires / Diagnostic

 Communication / Information

 Formation / Sensibilisation des acteurs

 Accompagnement aux changements de pratiques

ACTION 1 : ÉTAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC



Couche bocage de l'IGN (2017) - Réalisation DDT23

OBJECTIFS

- ◆ Acquérir une connaissance partagée et objective de l'état de la trame bocagère creusoise ;
- ◆ Obtenir un diagnostic quantitatif et qualitatif du maillage bocager ;
- ◆ Orienter les actions de gestion, restauration et création des haies en fonction de leur état et des enjeux locaux.

ACTION 1 : ÉTAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC

MÉTHODOLOGIE

Collecte et uniformisation des données existantes

Mobilisation des acteurs départementaux, régionaux et nationaux afin de collecter les différents travaux réalisés ces dernières années sur le bocage :

- ▶ Couche "bocage" de l'IGN
- ▶ Éléments issus du Schéma Régional de Co-hérence Ecologique
- ▶ Inventaires locaux (EPCI, communes, associations...)
- ▶ Tout autre élément permettant d'enrichir l'état des lieux initial.

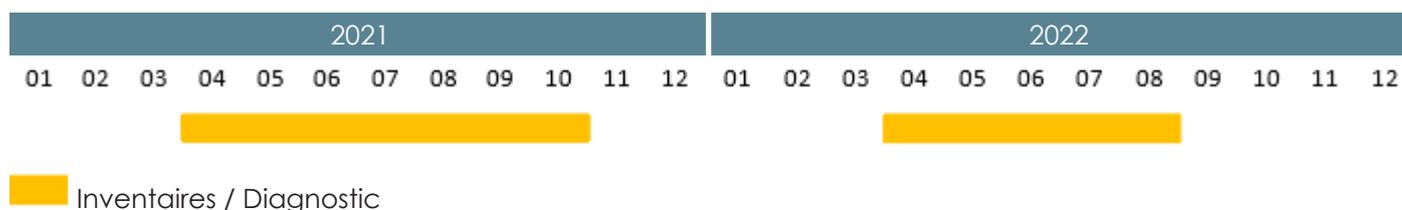
Entretiens individuels avec des personnes ressources et des acteurs locaux

- ▶ Création d'une trame d'entretien adaptée à la thématique et aux objectifs.
- ▶ Recueil des représentations sociales, synthèse et analyse pour évaluer la perception du bocage par la population et les acteurs du territoire.

Inventaires complémentaires

- ▶ Diagnostic par la méthode des "points contacts" permettant un inventaire aléatoire sur l'ensemble du département.
- ▶ Élaboration d'une grille de critères d'évaluation de la qualité des haies.
- ▶ Analyse statistique des données recueillies.
- ▶ Mesure de l'évolution du linéaire bocager, dans sa verticalité comme dans son horizontalité, pour dégager des typologies localisées du bocage creusois, son état et ses fonctionnalités en particulier du point de vue de la biodiversité.
- ▶ Recherches bibliographiques, collecte de photos et cartes anciennes.

PLANNING PRÉVISIONNEL



PRINCIPAUX PARTENAIRES MOBILISÉS / ENVISAGÉS

- ◆ Direction Départemental des Territoires
- ◆ Office Français de la Biodiversité (délégation 23 et Nouvelle-Aquitaine)
- ◆ DREAL Nouvelle-Aquitaine
- ◆ Conseil Départemental de la Creuse
- ◆ Fédération de Chasse de la Creuse
- ◆ Chambre d'Agriculture de la Creuse
- ◆ Association des maires Ruraux
- ◆ Association des Maires
- ◆ Collectivités

ACTION 2 : FORMATION / SENSIBILISATION DES ACTEURS



Formation pour le diagnostic des haies - mars 2021

OBJECTIFS

- ◆ **Identification des thématiques prioritaires** avec les partenaires du projet et en fonction des besoins identifiés ;
- ◆ **Repérer les gestionnaires et intervenants** publics et privés ;
- ◆ **Former et sensibiliser les acteurs** en fonction de leurs spécificités et de leurs attentes ;
- ◆ **Recueillir et diffuser le partage d'expériences** entre pairs et les témoignages autour de pratiques innovantes ;
- ◆ **Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs** afin d'assurer la constitution d'un réseau local pérenne et dynamique.

ACTION 2 : FORMATION / SENSIBILISATION DES ACTEURS

MÉTHODOLOGIE

Conception du contenu des temps de formation / sensibilisation

- ▶ Choix des thématiques prioritaires en concertation avec les partenaires.
- ▶ Identification des publics prioritaires et éventuellement sectorisation géographique en fonction des thématiques.
- ▶ Identification des personnes et structures locales (ou extra-départementales) à même de valoriser leurs retours d'expériences.
- ▶ Identifications des intervenants.

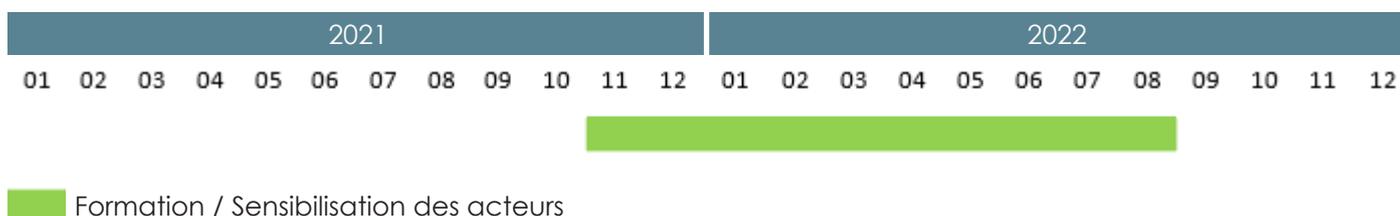
Valorisation d'expériences creusoises

- ▶ Mobilisation des participants aux sessions.
- ▶ Visites de terrain avec retours d'expériences.
- ▶ Apports théoriques par des spécialistes.

Valorisation d'expériences menées dans les départements limitrophes

- ▶ Mobilisation des participants aux sessions.
- ▶ Collaboration avec des structures référentes (Mission Haies Auvergne, par exemple).
- ▶ Visites de terrain avec retours d'expériences.
- ▶ Apports théoriques par des spécialistes.

PLANNING PRÉVISIONNEL



PRINCIPAUX PARTENAIRES MOBILISÉS / ENVISAGÉS

- ◆ Direction Départemental des Territoires
- ◆ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- ◆ Office Français de la Biodiversité (délégation 23)
- ◆ Conseil Départemental de la Creuse
- ◆ Fédération de Chasse de la Creuse
- ◆ Chambre d'Agriculture de la Creuse
- ◆ Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ◆ Association des maires Ruraux
- ◆ Association des Maires
- ◆ CFPPA d'Ahun
- ◆ Collectivités

ACTION 3 : COMMUNICATION / INFORMATION



Réunion des acteurs autour du projet - mars 2021

OBJECTIFS

- ◆ **Valoriser les actions** menées par les agriculteurs, les collectivités, les entreprises et les particuliers ;
- ◆ **Faciliter le porter à connaissance** via les outils visuels et numériques ;
- ◆ **Partager et mettre à disposition** le plus largement possible les données collectées.

ACTION 3 : COMMUNICATION / INFORMATION

MÉTHODOLOGIE

Animation de stands d'information/sensibilisation

- ▶ À l'occasion de manifestations locales : salons, actions organisées par les syndicats agricoles...
- ▶ Création d'un stand pédagogique avec photos prises lors d'actions dans le département, cartes et outils numériques.

Réalisation de séquences thématiques filmées

- ▶ Valorisant les actions menées sur la Creuse par les différents acteurs (agriculteurs, collectivités, particuliers).
- ▶ Un film d'une vingtaine de minutes sera monté en fin de projet en utilisant une partie des séquences réalisées.

Réalisation d'une plaquette de communication "grand public"

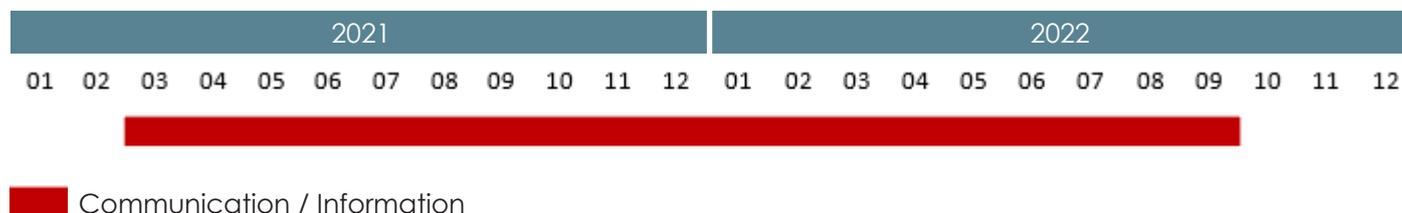
Visites d'exploitations agricoles

- ▶ Engagées dans des démarches innovantes à l'intention, principalement des agriculteurs et du grand public.
- ▶ Échanges autour de retours d'expériences et de témoignages sur le terrain.

Organisation et animation de chantiers participatifs de plantation

- ▶ Organisés chez un agriculteur ou avec une collectivité pour faciliter leur implication dans le projet et plus largement sur la thématique "haies".
- ▶ Mobilisation de scolaires et/ou d'étudiants ainsi que de bénévoles.
- ▶ Recherche de plants locaux (valorisation de la marque "Végétal local").
- ▶ Démarches en cohérence avec le programme "Plantons des haies" du Plan de Relance national suite à la crise sanitaire.

PLANNING PRÉVISIONNEL



PRINCIPAUX PARTENAIRES MOBILISÉS / ENVISAGÉS

- ◆ Direction Départemental des Territoires
- ◆ Office Français de la Biodiversité (délégation 23 et régionale)
- ◆ Conseil Départemental de la Creuse
- ◆ Agence de Développement et de Réservation Touristique Creuse
- ◆ Fédération de Chasse de la Creuse
- ◆ Chambre d'Agriculture de la Creuse
- ◆ Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ◆ Association des maires Ruraux
- ◆ Association des Maires
- ◆ CFPPA d'Ahun
- ◆ Collectivités
- ◆ Médias (télévision, radio, presse écrite, réseaux sociaux)

ACTION 4 - ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES



Plantations de haies - St-Priest-la-Feuille - 2018

OBJECTIFS

- ◆ **Recherche de leviers financiers** pour encourager à la gestion durable des haies ;
- ◆ **Mobilisation des actuels et potentiels financeurs** ;
- ◆ **Évaluation des modalités de déploiement du label Haie national** en testant une méthodologie locale, duplicable ensuite en régions ;
- ◆ **Accompagnement d'opérations "pilotes"** et reproductibles ;
- ◆ **Conception d'outils méthodologiques et techniques** à destination des différents publics.

ACTION 3 : COMMUNICATION / INFORMATION

MÉTHODOLOGIE

Leviers financiers

- ▶ Synthèse des financements existants, recherche de nouveaux dispositifs incitatifs et identification des difficultés rencontrées.
- ▶ Organisation d'une conférence des financeurs et acteurs locaux pour élaborer une stratégie territoriale

Label Haie

- ▶ Évaluation des potentialités de déploiement du label sur le département de la Creuse avec les principaux partenaires.
- ▶ Organisation du portage du label.
- ▶ Définition des modalités d'un déploiement à l'échelon départemental et régional.

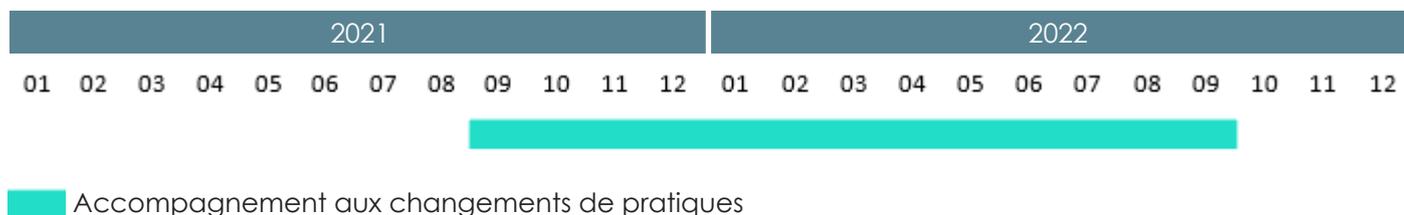
Opérations "pilotes"

- ▶ Recherche d'agriculteurs, de collectivités, de particuliers et d'entreprises volontaires pour mettre en place des démarches innovantes.
- ▶ Valorisation et porter à connaissance des accompagnements réalisés pour faciliter les échanges entre pairs.
- ▶ Mobilisation et accompagnement technique de pépiniéristes creusois volontaires pour s'engager dans le développement de la filière de plants avec la marque Végétal local.

Outils méthodologiques et techniques

- ▶ Rédaction d'un guide pratique adapté au contexte creusois, à destination des différents publics cibles apportant des éléments techniques et juridiques.
- ▶ Rédaction de fiches techniques complémentaires au guide en fonction des spécificités de certains publics.
- ▶ Rédaction de fiches valorisant les actions "pilotes" menées pendant le projet.

PLANNING PRÉVISIONNEL



PRINCIPAUX PARTENAIRES MOBILISÉS / ENVISAGÉS

- ◆ Direction Départemental des Territoires
- ◆ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- ◆ Conservatoire Botanique National Massif Central
- ◆ Office Français de la Biodiversité (délégation 23 et Nouvelle-Aquitaine)
- ◆ Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- ◆ Conseil Départemental de la Creuse
- ◆ Chambre d'Agriculture de la Creuse
- ◆ Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ◆ Association des maires Ruraux
- ◆ Association des Maires
- ◆ Collectivités

CONTACTS PRESSE



PAYS CREUSOIS

Stéphane VASSEL - 05 55 61 95 87 - haies@cpiepayscreusois.com
16 rue Alexandre Guillon - 23 000 Guéret



Marin BAUDIN - 05 44 30 27 56 - paysagiste-conseils@caue23.fr
1 avenue Jean-Baptiste Defumade - 23 320 Saint-Vaury



Françoise SIRE - 05 49 07 64 02 - contact@promhaies.net
11 allée des Châtaigniers Maison de la Forêt et du Bois - 79 190 Montalembert



Catherine MORET - catherine.moret@afac-agroforesteries.fr
38 rue Saint Sabin - 75 011 Paris

